

Epreuve : S.E.S - Baccalauréat second groupe session 2016
Durée de l'épreuve : 4 heures - Coefficient : 9

❖ **Première partie (10 points)**

1. Le **développement durable** est « un **développement** qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » Gro Harlem Brundtland, ancienne premier ministre de la Norvège.
2. Ce passage souligné signifie que le fait que l'Etat investit dans les énergies renouvelables ou propres contribuera à créer de la croissance propre non polluante et souciante du développement durable en créant une richesse propre. Les énergies renouvelables contribuent donc à une plus grande compatibilité entre croissance et développement durable.
3. L'Etat djiboutien s'est tourné vers les énergies renouvelables pour plusieurs raisons :
 - Profiter des énergies propres et abondantes,
 - Baisser le coût de l'électricité afin d'améliorer le niveau de vie de la population,
 - Attirer les investissements des entreprises internationales pour s'implanter dans le pays en leur offrant de l'électricité à bas coût,
 - Atteindre l'objectif d'un pays « vert » sur le plan énergétique.
4. Les avantages d'une baisse du coût de l'énergie pour les Djiboutiens peuvent être :
 - Améliorer leur train de vie, ou condition de vie
 - Consacrer plus de revenu à l'éducation, la santé de leur famille,
 - Plus grande industrialisation du pays avec des conséquences positives sur l'emploi,
 - Meilleure accessibilité pour les couches les plus démunies de la population.

❖ **DEUXIEME PARTIE : Argumentation (10 points)**

Thème 1 : Montrer que le travail contribue à l'intégration sociale des individus?

I. L'emploi est traditionnellement un puissant facteur d'intégration sociale.

- Le travail est un lieu de sociabilité ;
- Le travail typique fournit à l'individu son identité sociale;
- Le travail crée un lien de complémentarité entre les individus ;
- Le travail socialise en transmettant à l'individu des normes et valeurs à respecter.

II. Le travail permet de s'intégrer à notre société de consommation

- Les revenus du travail contribue à la consommation et à la croissance économique ;
- Le travail structure les temps sociaux puisqu'il conditionne la vie de famille, le temps libre et les loisirs. Il représente une bonne partie de la vie de l'individu et lui impose une régularité dans son mode de vie ;
- Une personne qui travaille contribue à la solidarité collective, car en lui prélevant une partie de son revenu pour transférer aux plus démunis comme minima sociaux, cela leurs donnent la possibilité de consommer et de s'intégrer dans la société ;
- C'est grâce au travail qu'une personne s'autonomise et surtout pour les femmes pour être financièrement indépendante en faisant partie de la société de consommation de masse.

Thème 2 : Par quels moyens les pouvoirs publics réduisent les inégalités ?

- I. **Les pouvoirs publics peuvent réduire les inégalités par les prélèvements obligatoires.**
 - Les pouvoirs publics peuvent réduire les inégalités économiques sociales par le biais du prélèvement obligatoire et en passant par la redistribution horizontale ou verticale ;
 - L'Etat prélève des riches vers les pauvres, des biens portants vers les malades, des actifs vers les inactifs afin de renforcer la cohésion sociale.
 - On peut par exemple la RSA ; les allocations chômage etc..
 - Il lutte contre les inégalités en mettant en place des politiques de « discrimination positive » Ex : Les ZEP (Zone Éducative Prioritaire).
- II. **Les pouvoirs publics peuvent lutter contre les inégalités par le biais des services publics.**
 - Les pouvoirs publics peuvent réduire les inégalités en mettant en place des services collectifs utiles à tous, par exemple : L'éducation, la santé ,les transports en communs...Etc.
 - Ils peuvent mettre en œuvre des politiques des logements sociaux ;
 - L'Etat peut mettre en place des mesures en faveur des personnes handicapées en vue de les intégrer dans le marché du travail (par exemple : Quota dans les entreprises pour l'embauche des personnes handicapées) ;
 - Il peut mettre en place des politiques sociaux en vue de réduire la pauvreté et la précarité de la population.